



Mémoire de l'organisme Alliance Alimentaire Papineau

Dans le cadre de la consultation sur la politique bioalimentaire: Donner le goût du Québec.

L'Alliance Alimentaire Papineau est un organisme à but non lucratif qui a vu le jour dans la MRC Papineau dans le but de répondre à un besoin criant de la région de se donner des moyens pour contrer l'insécurité alimentaire. Nous avons pour mission *de prévenir les problèmes reliés à l'alimentation et de développer l'autonomie alimentaire de la population de la MRC Papineau, cela dans une optique d'appropriation du pouvoir d'agir individuel et collectif*. Nous offrons à la population des activités d'entraide alimentaire dont les cuisines collectives, les jardins collectifs et groupes d'achats ainsi que plusieurs activités d'éducation relatives à l'alimentation en savoir-faire culinaire, en savoir-faire horticole et en nutrition.

À ce jour, nous avons une centaine de membres. Nos activités sont implantées dans plus de 10 municipalités et plus de 150 familles ont profité des retombées de ces activités. Nous sommes partenaires de plusieurs organismes communautaires de la région, entre autres, le CSSS et la Commission scolaire au Cœur des Vallées. De plus, nous sommes membres de plusieurs regroupements régionaux et provinciaux: le Regroupement des jardins collectifs du Québec (RJCCQ), le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ), la Table de concertation pour la faim et le développement social en Outaouais (TCFDSO), le Regroupement Cœur des Vallées en Action-Québec en forme (RCVA).

L'accessibilité à une alimentation saine et suffisante pour tous est au cœur de nos actions. Cette problématique touche les questions de santé, de pauvreté, d'éducation et de développement régional. Nous oeuvrons dans une région rurale qui figure parmi les régions à plus faible revenu au Québec, avec un taux de chômage entre 15 % et 18 %¹, et l'indice de pauvreté y est élevé. Nous réalisons que malgré la présence importante d'agriculteurs, de fermes à petite échelle et de producteurs/transformateurs d'une grande variété de produits du terroir, les gens de la région n'ont pas ou peu accès à cette nourriture de qualité produite ici.

En tant qu'organisme oeuvrant dans le domaine de l'entraide alimentaire, nous sommes encouragés par la venue d'une telle politique bioalimentaire. Par ailleurs nous aimerions souligner ici quelques points qui à nos yeux sont soit manquants ou peu élaborés et qui, à notre avis, doivent être mis de l'avant. Nous aborderons les volets suivants:

Éducation et sensibilisation
Accessibilité
Coopération et entraide

¹ Statistique Canada, recensement 2006

1. Éducation et sensibilisation

Dans le « Livre vert pour une politique bioalimentaire », on ne mentionne pas l'éducation relative à l'alimentation. Nous croyons que chaque personne a le droit de savoir, d'apprendre et de connaître.

Informer

Pour permettre à chacun de faire un choix éclairé quant à son alimentation, il doit tout d'abord avoir accès à une information fiable, claire, facile à comprendre et complète. Il pourra ainsi faire un choix pour une alimentation qui représente ses besoins et qui tient compte de ceux des générations futures.

Il est aussi primordial que l'information véhiculée ne soit pas seulement le fait d'une publicité accrocheuse, mais qu'elle propose une information misant sur des faits véritables. Nous suggérons que l'étiquetage des produits soit amélioré en y incluant leur provenance et la présence ou non d'OGM.

Valoriser et transmettre le savoir-faire culinaire et horticole

Il n'y a pas si longtemps, nos ancêtres cultivaient, transformaient et se nourrissaient des produits de leur terre ou de celle du voisin. Cette connaissance n'est pas si loin mais tend à s'effriter. Nous nous apercevons qu'une des barrières à l'utilisation des produits frais et locaux est le manque de connaissances et d'expérience en savoir-faire culinaire, en savoir-faire horticole et en nutrition.

Nous croyons donc que, pour susciter non seulement un intérêt et mais aussi un désir d'utiliser les produits locaux du Québec, il est primordial d'encourager des initiatives qui redonnent aux gens le goût et la confiance de cuisiner avec des aliments frais et en saison, de qualité et les moins transformés possibles, ainsi que de sensibiliser la population quant à la rentabilité et l'accessibilité économique et sociale de l'achat local et saisonnier.

2. Accessibilité

Accessibilité géographique

Malgré les efforts du passé, la réalité est que le produit local n'a pas une place de choix dans nos épiceries et chaînes alimentaires, soit à cause du système de distribution en place, soit par manque de rentabilité, soit par une lacune dans l'approvisionnement. Nous croyons donc qu'il est important de trouver des incitatifs pour encourager la mise en marché des produits locaux dans nos marchés d'alimentation.

Nous croyons aussi que les produits locaux devraient avoir une place de choix dans les institutions comme les écoles, centres de la petite enfance, résidences pour personnes âgées, CSSS, les hôpitaux, etc. C'est aussi une façon de sensibiliser la population à une alimentation saine et locale.

Pour rendre les produits québécois plus accessibles, nous croyons en la régionalisation de la distribution et de la transformation des produits. Ce qui contribuera à stimuler l'économie régionale par la création d'emplois et la diversification de l'offre locale.

Accessibilité économique

Dans le Livre vert, il est clair qu'une place de choix veut être donnée aux produits québécois. Par ailleurs, on n'y trouve pas des moyens pour que des produits de qualité soient accessibles à toute la population.

C'est pourquoi nous souhaitons que l'application de l'écoresponsabilité ne réduise pas l'accessibilité aux produits locaux en faisant augmenter les prix de ceux-ci. Nous suggérons donc des incitatifs qui aideront les producteurs à rentabiliser leur entreprise en permettant une offre de produits écoresponsables à des prix concurrentiels et l'accès à une clientèle plus large. (ex.: remboursement, crédit d'impôt pour l'application des normes d'écoresponsabilité).

Nous notons aussi un double discours qui encourage la mise en marché de produits émergents tout en mettant de l'avant l'importance de la compétitivité et la rentabilité de nos produits sur les marchés intérieur et extérieur. Les produits dits émergents ne sont pas nécessairement rentables. Quoiqu'intéressants, nous questionnons la place qu'ils devraient avoir. Nous croyons qu'il est important de valoriser la production de nos aliments de base utilisés dans la cuisine de tous les jours. La carotte est peut-être passée de mode, mais a toujours une place de choix dans notre assiette !

Nous soulignons ici l'importance d'adapter la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. Nous croyons qu'il est souhaitable de faire preuve d'une plus grande souplesse dans l'application de la loi pour faciliter l'accès aux terres agricoles par la relève, pour permettre des projets de plus petite envergure et pour encourager une diversification des modèles et des types de production agricoles.

Nous croyons aussi que le métier d'agriculteur devrait être valorisé.

3. La coopération et l'entraide, pour le bien-être de la collectivité !

Il est regrettable que la coopération et l'entraide soient si peu mentionnées dans la politique bioalimentaire. Un développement basé, entre autres, sur le monopole et le profit à tout prix va à l'encontre des valeurs de notre organisme. Dans les conditions environnementales, sociales et économiques du Québec, il est très difficile de concurrencer les marchés extérieurs de pays qui ont un climat beaucoup plus favorable que le nôtre et une main-d'oeuvre souvent «exploitée». Dans de telles circonstances, il y a un risque d'augmenter les problèmes déjà présents d'isolement et de dépression des producteurs agricoles² et, de réduire les possibilités de partage des connaissances et ainsi d'encourager l'effritement du tissu social.

Nous croyons qu'il est primordial d'encourager la coopération, l'entraide et la collaboration entre les individus, les organismes, les entreprises au sein d'une communauté, en mettant sur place des incitatifs régionaux et microrégionaux dans le but d'encourager un dynamisme créatif, d'augmenter la capacité des communautés rurales à répondre à leurs propres besoins et d'assurer la transmission des connaissances.

² Reportage de Radio-Canada du 28 octobre 2010, région Est du Québec, faisant référence à une étude de Santé Canada qui indique qu'il y a deux fois plus de suicides chez les agriculteurs que dans la population en général.

Nous souhaitons que la politique bioalimentaire soutienne davantage des projets, organismes et entreprises qui ont une rentabilité sociale positive. De tels projets doivent susciter une dynamique saine des communautés en soutenant une prise en charge par l'individu et la communauté de leur milieu. Ils proposent d'autres modèles de gestion que celui corporatif, tels que des modèles de coopérative et d'entreprises d'économie sociale. Ils soutiennent une démocratisation des décisions et une structure souple qui permettent une adaptation aux besoins spécifiques d'une région et même d'une microrégion.

De plus, nous soulignons la belle initiative du programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture. Par ailleurs, nous croyons que d'autres organismes (OBNL, organisme municipal et autres) auraient un rôle important à jouer pour appuyer et soutenir de tels projets en offrant un service de coordination intéressant à des entreprises qui n'ont pas toujours le temps ou l'expertise pour mettre à profit et faire fructifier une telle offre. Nous croyons que les montants octroyés (10 % du projet)³ aux organismes pour la coordination ne sont pas suffisants pour permettre une coordination optimale et un soutien efficace.

Conclusion

La politique telle que présentée dans le Livre vert concerne un petit pourcentage de la population déjà sensibilisée à l'alimentation saine, respectueuse de l'environnement et équitable. Elle ne prend pas en compte une grande partie de la population qui ne se soucie pas encore de la provenance et de la qualité de leurs aliments. Nous croyons qu'une telle politique doit tenir compte des besoins et de la réalité de l'entièreté de la population.

Nous regrettons le délai trop court pour permettre une participation optimale de la population à cette consultation. De plus, l'été étant la saison la plus occupée de l'année pour les agriculteurs et celle des vacances pour de nombreux citoyens, nous pensons qu'une telle consultation devrait avoir lieu durant l'automne et l'hiver pour permettre aux personnes concernées de faire entendre leur voix.

Un des objectifs de l'Alliance Alimentaire est d'aider l'individu à trouver les outils nécessaires pour prendre en main son développement et de participer à celui de sa collectivité. Encourager l'autonomie alimentaire autant individuelle que collective c'est accroître la capacité d'adaptation des communautés et ainsi les rendre moins vulnérables aux aléas environnemental, économique et social. C'est pourquoi nous souhaitons que la politique bioalimentaire prévoie et appuie les initiatives qui permettent de renseigner et d'éduquer la population sur l'importance d'une saine alimentation, accessible à tous, qui encourage un individualisme responsable et une solidarité collective, et qui supporte une démarche démocratique, juste et équitable.

Alliance Alimentaire Papineau
181-B rue Principale
Saint-André-Avellin, Qc
J0V 1W0
tél. 819.983.1714
fax.819.983.1738
alliancealimentairepapineau@hotmail.com

Pour l'Alliance Alimentaire Papineau
Diane Bernard
Présidente

³ MAPAQ. Site internet : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/multifonctionnalite>

